



**Librairies indépendantes et post-confinement :  
la gratuité du livre scolaire et les chèques-livres à 20 euros,  
des soutiens indirects importants**

**Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, visitera **La Librairie Georges**, ce jeudi 4 juin à 10h30 à **Talence** (300 cours de la Libération, arrêt tram B : Forum).

L'objectif est d'échanger avec **Cécile Bory**, propriétaire de La Librairie Georges, et également présidente de l'association des libraires indépendants de Nouvelle-Aquitaine (Lina), sur **l'activité des professionnels du livre pendant la crise sanitaire liée au Covid-19**.

La librairie indépendante, qui est **un commerce de proximité avec de faibles marges**, traverse cette crise avec difficulté. **Toutefois, une partie des librairies de Nouvelle-Aquitaine sont moins impactées**. L'explication ? Les deux dispositifs du Conseil régional mis en place en 2019 : **la gratuité des livres scolaires (27 millions d'euros sur deux ans)** et **des chèques-livres de 20 euros**. Résultat : **les librairies qui se sont engagées dans ces deux dispositifs ont consolidé leurs chiffres d'affaires et ont moins de difficulté de trésorerie que la plupart des autres librairies**.

Pour rappel, précurseur en la matière, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine est **la seule Région française à avoir choisi de soutenir la filière du Livre** en mettant en place ce dispositif qu'elle renouvelle en 2020.

Pour mémoire, la valeur maximale de l'aide accordée à chaque jeune est portée à **230 euros** (contre 200 euros en 2019), pour permettre un bon ajustement aux besoins existants.

Pour la rentrée prochaine, le nombre de librairies participantes est bien plus important.

Contact presse :  
Rachid Belhadj  
05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)